

	CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTE	CACES CARISTE RECYCLAGE CONDUCTEURS EXPERIMENTES
		1/2

DUREE

1 journée de formation – 7 heures

1 journée de tests – 7 heures

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté dans un cadre professionnel
- Être capable de conduire en sécurité les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté conformément à la recommandation R389 de la CNAMTS

PUBLIC CONCERNE

Les personnes devant conduire un chariot automoteur de manutention à conducteur porté de façon usuelle ou occasionnelle.

EFFECTIF

Minimum : 2 Maximum : 8

PRE-REQUIS

- Etre majeur.
- Maîtriser la langue française.
- Maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.
- Ne pas avoir de contre indications médicales à l'utilisation de chariots de manutention.

PEDAGOGIE

Exposés suivis de discussions étayées par des vidéo-projections.

Exercices pratiques et échanges d'expériences.


Un document regroupant les divers exposés est remis à chaque participant.

PROGRAMME

Formation théorique (1/2 journée)*

Technologie des chariots autoporteurs de manutention à conducteur porté et des accessoires de manutention

- Catégories et caractéristiques fonctionnelles, usage et limites.
- Mode de transmission et conduite.
- Entretien des batteries et opérations de maintenance de premier niveau.
- Calcul du poids de chargement.
- Définition des conditions d'équilibre.
- Distances de freinage.

	CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTE	CACES CARISTE RECYCLAGE CONDUCTEURS EXPERIMENTES
		2/2

Prévention des risques professionnels

- Dispositifs de sécurité du matériel.
- Signification des pictogrammes de manutention et des panneaux de circulation.
- Modalités de remplissage d'un réservoir GPL.
- Risques liés aux opérations sur les batteries et recommandations.
- Principaux facteurs d'accidents.
- Conduite à tenir en cas d'incidents.
- Contrôles obligatoires et interdictions.
- Utilisation des équipements de protection individuels

Réglementation applicable au matériel et à son conducteur

- Différentes instances et organismes de prévention : CRAM, CHSCT, Inspection du Travail, Médecine du Travail, contrôle technique du matériel.
- Responsabilité pénale du conducteur en cas de mise en danger d'autrui ou d'accident.
- Conditions requises pour utiliser un chariot.
- Evaluation des conditions de circulation dans l'entreprise et sur la voie publique par rapport aux dispositions réglementaires.

Formation pratique (1/2 journée)*

- Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
- Opérations de prise et fin de poste.
- Circulation ; marche avant et arrière, vide et en charge.
- Opérations de maintenance de premier niveau.
- Consignation écrite des difficultés et anomalies.

Manutention selon les catégories de chariots

- Prise et dépôt d'une charge au sol.
- Gerbage et dégerbage en pile.
- Mise en stock et déstockage à tous les niveaux d'un pelletier.
- Chargement et déchargement d'un véhicule par l'arrière.
- Chargement et déchargement latéral d'un camion.
- Manutentions particulières ; conteneur rigide, charge déformable, charge longue (6mètres).

* La répartition des durées de la formation théorique et pratique peut varier en fonction des catégories de chariots demandées et de la progression des stagiaires lors de l'apprentissage pratique.

Tests théorique et pratique (1 journée)

Un contrôle final, écrit et pratique, est effectué à la fin du stage par un testeur agréé et indépendant de la formation, conformément à la recommandation R389 relative au CACES.